



INFO'LUTTE

n°13

Edition du 18 et 19 Mai 2018

Cette réforme doit rester à quai !

Depuis plusieurs semaines et alors que nous en terminons avec la 10ème séquence de grève, les cheminots restent mobilisés et ne tombent pas dans le piège tendu par Edouard Philippe, Guillaume Pepy et leurs sbires.

L'initiative « *Vot'Action* », organisée par l'intersyndicale, leur offre la possibilité de désavouer la réforme du ferroviaire portée par le Gouvernement et la direction avec Pepy en tête.

Le 18 Mai, les cheminots se sont rassemblés sur le site de départ des cars Macron au Mans. Vous pourrez le constater par vous-même en lisant cet infolutte, les conditions de travail des agents ne sont pas améliorées au fil du temps bien au contraire, de quoi craindre pour les cheminots susceptibles d'être transférés à la concurrence avec la réforme du ferroviaire.

Les cheminots se sont ensuite décidés, lors de l'assemblée générale au Pôle social du 19 mai à poursuivre l'action sur la séquence suivante qui se déroulera du mardi 22 mai 20h au vendredi 25 mai 7h55.

Nous vous invitons donc sur le site du Technicampus mardi 23 mai lieu de notre prochaine assemblée générale.



Témoignage d'un chauffeur OUIBUS !



L'action que les cheminots grévistes ont menée vendredi à l'encontre des cars Macron ne visait évidemment pas les voyageurs, ni les chauffeurs. Les échanges que nous avons eu avec eux ont été riches et révélateurs sur l'état de notre société. L'exemple d'un des chauffeurs décrit parfaitement ce que veut dire dumping social ! Alors qu'il était employé par les transports SALAUN sa rémunération était de 2200€ par mois. Suite au rachat d'une partie des activités de cette entreprise, ce chauffeur a été transféré à l'entreprise JEZEQUEL. Cette entreprise est une des multiples sous-traitantes de OUIBUS. Aujourd'hui, ce chauffeur ne gagne que 1700€ par mois et est soumis à devoir faire toujours plus de trajets pour cumuler des primes et espérer atteindre les 2000€. D'ailleurs, alors que nous discutons avec lui, son chef l'a appelé.... Dimanche, son repos vient de sauter il devra travailler !



Syndicat CGT des Cheminots de la Sarthe
Collège Exécution et Retraités
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt72cheminots@gmail.com

Syndicat CGT des Cheminots Maitrises
et Cadres de la Sarthe
04 rue d'Arcole - 72000 le Mans
☎ : 02.43.28.71.00
✉ : cgt.ufcmsarthe@yahoo.fr



VOT'ACTION

L'initiative « *Vot'Action* », organisée par l'intersyndicale, a été prolongée jusqu'au mardi 22 mai 12h. Plusieurs bureaux de vote ont d'ores et déjà été décidés.

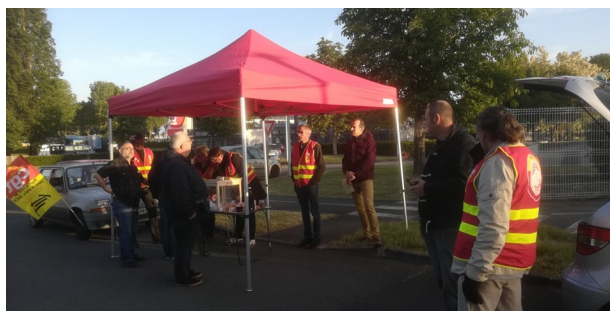
⇒ Mardi 22 mai :

- Au CIM/PRCI (7h/9h)
- Devant l'ESV TGV (9h/12h)

N'hésitez pas, il est encore temps de donner sur la réforme du ferroviaire en répondant à une question simple :

« Êtes-vous pour ou contre la réforme du ferroviaire portée par le gouvernement et la direction SNCF ? »

A ce jour, près de 70% des cheminots de notre périmètre ont déjà donné leur avis.



Bureau de vote au Technicampus



Action au péage dans une bonne ambiance

Mesures disciplinaires : Une direction haineuse !

Les directions TGV et TER des Pays de la Loire, poursuivent une dizaine de nos collègues des guichets et les reçoivent en entretien disciplinaire ce mardi 22. Ils encourent une sanction au dessus du blâme avec inscription : mise à pied de 1 à X jours. Mais qu'ont donc t-ils fait ? Rien, ils ont juste permis aux syndicats de faire des réservations pour se rendre à la manifestation nationale à Paris le 22 mars. Alors que ces agents n'ont fait que leur métier en répondant aux demandes de nos organisations syndicales. Alors que nous avons voyagé dans des trains vides et qu'aucune contravention n'est remontée des contrôleurs. Cette procédure n'a qu'un but, intimider et humilier des cheminots et cheminotes qui ont accepté de travailler avec les syndicats ! La peur doit changer de camp, la CGT appelle donc à être le plus nombreux possible devant l'établissement TGV boulevard Oyon dès 9h mardi 22 mai.

Nous ne laisserons pas la direction agir en voyou sans foi ni loi, ensemble nous gagnerons !



Le tribunal de grande instance de Bobigny a rendu une partie de sa décision faisant suite à la demande d'examen en référé du décompte des jours de grève de repos dans le cadre des différents préavis de grève déposés par la CGT, l'UNSA et la CFDT.

Il a décidé de débouter les organisations syndicales sur le caractère d'urgence, toutefois, ce jugement ne donne pas raison à la direction sur la méthode de calcul. Un audience sur le fond aura lieu le 31 mai. Les cheminots ne doivent donc pas se laisser intimider par les manœuvres de la direction et la désinformation dans les médias.

Mardi 22 Mai :

- A partir de 9h, rassemblement devant l'ESV TGV (Bd Oyon au Mans en soutien aux vendeurs)
- 9h30 : Rassemblement au Mans Bd Paixhans dans le cadre de l'action dans la Fonction Publique.

Mercredi 23 Mai :

- A partir de 7h - Piquet de grève devant le Technicampus
- 9h - AG des syndiqués CGT—Même lieu
- 10h45 - AG interservices—Même lieu

Jedi 24 Mai :

- A partir de 6h - Piquet de grève devant le Pôle Social
- 9h - AG des syndiqués CGT—Même lieu
- 10h45 - AG interservices—Même lieu



Point Crêpes :

3950